

N° 31

ANIMATEUR PERISCOLAIRE

INFORMATIONS GENERALES

Branche : EEP

Famille professionnelle : Vie scolaire

Autres appellations :

Description générale :

L'animateur(trice) périscolaire a pour mission d'assurer les animations (activités ludiques, artistiques, manuelles, éducatives) en dehors du temps scolaire le matin, le soir, en pause méridienne.

Il/elle accueille et anime dans le respect des règles de sécurité les enfants dans le cadre de l'accueil périscolaire. Il/elle accueille les familles en facilitant la transition entre milieu familial et milieu scolaire. Il/elle travaille en lien avec l'équipe pédagogique de l'établissement (enseignants) mais aussi avec les parents. Il/elle met en œuvre les animations en utilisant des démarches pédagogiques adaptées au cadre de l'accueil périscolaire (temps court avant et après l'école), aux espaces disponibles et aux rythmes des enfants.

Son positionnement professionnel se situe en référence aux valeurs véhiculées et à la culture propre à chaque établissement.

L'animateur(trice) est rattaché(e) hiérarchiquement à un cadre éducatif ou pédagogique ou directement au chef d'établissement.

ACTIVITES PRINCIPALES ET COMPETENCES

Accueil des élèves dans les temps périscolaires

- Accueillir les élèves dans les temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, hors temps scolaire) dans le projet de l'établissement

Accueil des familles dans les temps périscolaires

- Accueillir les familles dans les temps périscolaires en favorisant le dialogue

Conception d'activités de loisirs

- Proposer des objectifs d'activité de loisirs précis, cohérents avec le projet de l'établissement et adaptés au public visé et aux ressources disponibles (matérielles, financières) en respectant les temps impartis
- Organiser un événement ou une activité de loisirs en lien avec les équipes éducatives et pédagogiques

Organisation matérielle d'activités de loisirs

- Assurer l'organisation matérielle d'activités de loisirs en fonction des besoins et des ressources disponibles

Animation d'activités de loisirs

- Animer des activités en appliquant des techniques d'animation en particulier en prenant en compte les aspirations des élèves du groupe pour obtenir leur implication et leur adhésion
- Assurer la sécurité des élèves lors des animations périscolaires sous la responsabilité du chef d'établissement
- Assurer la sécurité des élèves lors des déplacements et des sorties scolaires en temps périscolaire

Animations d'activités de loisirs

- Communiquer et faire communiquer les élèves entre eux en favorisant la prise d'initiative des élèves

Evaluation d'activités de loisirs

- Assurer le suivi des actions en rendant compte des résultats de l'activité à l'oral ou à l'écrit, en utilisant des outils de suivi

Détection des difficultés et problèmes rencontrés par certains élèves

- Relayer les informations aux bons interlocuteurs en respectant le projet éducatif et le projet de l'établissement

Adaptation à la relation adultes/ élèves

- Adapter un niveau de langage en fonction des situations rencontrées

DOMAINES DE COMPETENCES

Prise en charge des élèves

- Accueillir les élèves dans les temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir, hors temps scolaire) dans le projet de l'établissement
- Assurer la sécurité des élèves lors des animations périscolaires sous la responsabilité du chef d'établissement
- Assurer la sécurité des élèves lors des déplacements et des sorties scolaires en temps périscolaire

Communication

- Accueillir les familles dans les temps périscolaires en favorisant le dialogue

- Communiquer et faire communiquer les élèves entre eux en favorisant la prise d'initiative des élèves
- Assurer le suivi des actions en rendant compte des résultats de l'activité à l'oral ou à l'écrit, en utilisant des outils de suivi
- Relayer les informations aux bons interlocuteurs en respectant le projet éducatif et le projet de l'établissement
- Adapter un niveau de langage en fonction des situations rencontrées

Animation et pédagogie

- Proposer des objectifs d'activité de loisirs précis, cohérents avec le projet de l'établissement et adaptés au public visé et aux ressources disponibles (matérielles, financières) en respectant les temps impartis
- Organiser un événement ou une activité de loisirs en lien avec les équipes éducatives et pédagogiques
- Animer des activités en appliquant des techniques d'animation en particulier en prenant en compte les aspirations des élèves du groupe pour obtenir leur implication et leur adhésion

Organisation

- Assurer l'organisation matérielle d'activités de loisirs en fonction des besoins et des ressources disponibles

Pilotage

- Assurer le suivi des actions en rendant compte des résultats de l'activité à l'oral ou à l'écrit, en utilisant des outils de suivi

COMMENTAIRES / INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
